

FICHE D'AIDE A LA REAFFECTATION

Etablissement : Collège Varèse 75019

Nom de l'élève : EL MIR

Prénom : Kenza

Adresse : 6 impasse Letort

Date de naissance : 17/08/2005

Tél. : 07 67 17 61 39

Classe : 5.3 LV1 : Anglais

LV2 : Espagnol

Date d'entrée dans l'établissement actuel : 21/01/2019

Scolarisation à partir de la 6^{ème}

Année scolaire	Etablissement	Classe	Motif de changement
2017 - 2018	Collège Roland Dorgeles	6ème	
2018 - 2019	Collège Rolland Dorgeles	5ème	
2018 - 2019	Collège Edgar Varèse	5ème	Conseil de discipline le 27/11/2018

SCOLARITE (joindre 3 derniers bulletins)	SOCIALISATION
Réussites scolaires <i>Préciser les centres d'intérêts, les domaines de compétence, les matières ou l'élève obtient de bons résultats</i> En grande difficulté scolaire	Points positifs <i>Qualités de communication, engagement, prise de responsabilités dans la vie de l'établissement</i> Bonne intégration avec ses camarades de classe. Capacité de se remettre en question lors des entretiens individuels
DIFFICULTES REPEREES	
Difficultés récentes : Difficultés anciennes : Proposition SEGPA en 6 ^{ème} qui est refusée par la famille	Difficultés relationnelles: Surtout avec les adultes Difficultés comportementales : Insolence - impulsivité
Problèmes d'attitude de l'élève par rapport au travail scolaire Manifeste peu d'intérêt pour le travail scolaire mais est en grande difficulté au niveau des apprentissages.	Absentéisme <i>Indiquer le cas échéant le nombre total de demi-journées d'absences et le nombre de demi-journées non excusées</i> Des progrès sur l'assiduité par rapport au Collège précédent. Les retards restent nombreux.

Intérêts et motivations (loisirs, sports, activités péri ou extrascolaires) :

Souhaits professionnels éventuellement exprimés :

Suivi de l'élève (cocher les cases correspondantes)

	Entretiens avec l'élève	Entretiens avec les responsables légaux	DISPOSITIFS D'AIDE					
			Tutorat	Soutien scolaire	Aides financières	Fiche de suivi	Commission vie scolaire	Autre (expliciter)
CPE	oui	oui				X		
PP	oui							
COP	A venir							
AS	oui	oui						
Infirmière								
Médecin								

Commentaires éventuels sur ce suivi et rapports des professionnels concernés joints.

Fiche de suivi – entretiens nombreux avec CPE, PP et Principal.

Détail sur les remédiations, mesures pédagogiques et éducatives mises en place en établissement

(Joindre des documents. Exemple : comptes-rendus de réunions d'équipe éducative, bilans de suivi de l'élève).

La famille semble d'accord pour constituer un dossier SEGPA pour l'année prochaine. Un accompagnement est mis en place par la P.E.N

Démarches déjà engagées par le jeune et sa famille – suivi hors de l'établissement

(Suivi psychologique, éducatif, médical, paramédical)

Aide éducative – Association Olga SPITZER – Mme Alba (01 53 06 90 10)

La famille est d'accord pour un suivi psy (préconisé depuis longtemps ...)

Synthèses et avis du chef d'établissement – Conseils en cas de réaffectation dans un autre établissement, en cas de passage en classe relais ou pour d'autres dispositifs, ou en cas de départ de l'éducation nationale vers l'alternance

(Apprentissage, contrat de qualification)

**Les parents sont OK pour la SEGPA. Le dossier sera suivi par la P.E.N du Collège Varèse (Mme Tamisier – CIO 19^{ème}) en attendant la réaffectation de l'élève.
Cette élève est une poly exclue – Orientation sur le dispositif ARPE à mettre en place.**

Recherche d'établissement d'accueil (cocher la case correspondante)

Non

Date : 11/03/19

Signature du chef d'établissement :



Pièces à joindre obligatoirement :

- Le procès-verbal du conseil de discipline
- Les rapports mentionnés dans le procès-verbal
- Les 3 derniers bulletins scolaires



Collège Edgar VARESE
16-18 rue Adolphe MILLE
75019 PARIS
Tél : 01.48.03.54.31
Mèl : ce.0755095f@ac-paris.fr

PROCES - VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE

de Kenza EL MIR

élève de la classe de 5.3

Le lundi 11 mars 2019 à 9h30

SUIVI DE L'ELEVE

- Assistante sociale du collège et suivi éducatif à domicile. Mise en place d'un suivi psychologique.

RAPPEL DES SANCTIONS ANTERIEURES

- Voir rapport de scolarité rédigé par la CPE

RAPPEL DES PUNITIONS ANTERIEURES

- Voir rapport de scolarité rédigé par la CPE

RAPPEL DES EVENTUELLES EXCLUSIONS DEFINITIVES D'AUTRES ETABLISSEMENTS :

MOTIFS A L'ORIGINE DE LA COMPARUTION DE L'ELEVE :

Insulte envers un enseignant pendant son cours.

MESURE CONSERVATOIRE: oui

SIGNALEMENT: non

DEPOT DE PLAINTE DE LA VICTIME: non

AUDITION DE LA PERSONNE QUI A DEMANDE LA COMPARUTION DE L'ELEVE

Le président donne lecture du rapport motivant la proposition de sanction.

Il rappelle les obligations auxquelles l'élève a manqué et qui sont définies par les articles du règlement intérieur de l'établissement.

LECTURE DES TEMOIGNAGES ECRITS OU RAPPORTS CIRCONSTANCES EVENTUELS SE RAPPORTANT AUX FAITS REPROCHES

Lecture par M. Thimonier, Principal, du rapport de saisine et du bilan de scolarité rédigé par Mme Chadi, CPE.

AUDITION DES DEUX DELEGUES DE LA CLASSE :

Le président : vous êtes les délégués, nous voudrions savoir comment ça se passe avec Kenza en classe et en dehors.

Le déléguée : c'est une amie, des fois elle travaille, des fois non. Des fois elle a un bon comportement et d'autres fois, non.

Le président : et pendant les cours ?

Le délégué : ça se passe bien. Des fois elle a du mal à se concentrer.

AUDITION DU PROFESSEUR PRINCIPAL :

Le président : vous êtes le professeur principal de Kenza. Pourriez-vous dresser un bilan de sa scolarité ?

Le professeur principal : lecture du rapport. Kenza est arrivée au collège fin janvier. Dès le début, des problèmes sont apparus. Kenza arrive très souvent en retard en classe et se montre insolente avec les professeurs. Elle s'est bien adaptée avec les autres élèves, allant jusqu'à les entraîner. L'ambiance de la 5.4 s'est ainsi dégradée depuis son arrivée. Kenza peut aussi s'auto exclure de classe ou se battre avec d'autres élèves dans la cour voire en classe. A cause de son attitude, plusieurs professeurs ont dû l'exclure de classe pour pouvoir poursuivre leur cours. En trois semaines, de nombreux rapports ont été établis concernant son attitude en classe. Kenza a eu une fiche de suivi assez rapidement qui n'a pas porté ses fruits. Très peu d'évaluations en raison de la très courte période de scolarisation. Quelques résultats, tous inférieurs à la moyenne.

DEBUT DES DEBATS

Le président : c'est la première fois de ma carrière que je vois une élève passer en conseil de discipline si rapidement.
Que peux-tu nous dire, comment peux-tu en arriver là ?

Kenza : je n'étais pas bien. Je voulais attendre un peu avant de sortir mon cahier.

Un professeur : pourquoi l'orientation en SEGPA a-t-elle été refusée ?

Mère : c'est ma faute, je croyais que Kenza allait s'améliorer

La CPE : je sais que maintenant vous acceptez cette orientation.

La mère : oui
Le président : lorsque que tu fais de tels actes, tu sais bien que tu vas être sanctionnée ?
Kenza : sur le moment je ne sais pas.
La CPE : lors des entretiens, Kenza reconnaît son comportement et demande comment elle peut réparer. On a travaillé sur le pourquoi elle peut avoir ces propos. Elle présente ses excuses, mais elle récidive.
Le président : quelles garanties, peux-tu nous donner ?
Kenza : j'ai envie de rester au collège Varèse.
Le président : comment peux-tu nous convaincre ?
Kenza : je voudrais une nouvelle chance. La semaine où j'ai été exclue, j'ai bien réfléchi, je veux changer de comportement.
Le président : et concernant les retards et tes problèmes de comportement ?
La CPE : nous sommes d'accord, Monsieur Rouquet était dans son rôle de professeur ?
Kenza : oui
La mère : quels retards ?
La CPE : elle traîne dans l'établissement
Mme Saint Aubin, professeure d'espagnol : à partir d'une remarque sur son retard, elle a été d'une insolence très forte. Après elle s'est excusée.
La mère : à la maison il n'y a pas de problème d'insolence.
Kenza : dans mon ancien collège je ne me sentais pas bien avec mes camarades.
Le président : si tu reviens, comment ferais-tu avec Monsieur Rouquet ?
Kenza : je me comporterais mieux.
Mère : donnez-lui une nouvelle chance.
Le président : vous accepterez maintenant l'orientation en SEGPA ?
La mère : oui
Kenza : je voudrais une dernière chance que je vais saisir.

Le Président clôture les débats
L'élève et sa mère quittent la séance à 10h00

PROPOSITION DE LA SANCTION APRÈS EXAMEN DU DOSSIER

La sanction suivante est soumise au vote (à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés)
« Exclusion définitive sans sursis »

Résultats du vote :

Nombre de votants : 11
Absentions : 0
Bulletins blancs : 2
Bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Nombre de voix pour la sanction : 5
Nombre de voix contre la sanction : 4

Résultat du vote : exclusion définitive sans sursis

Après délibération, la mère et l'élève reviennent pour entendre la décision du conseil de discipline

ÉNONCE DE LA DECISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

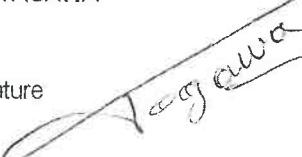
Le conseil de discipline a décidé de sanctionner l'élève par une « **exclusion définitive sans sursis** », votée à la majorité des suffrages exprimés.

Le Président du conseil précise que

- > l'élève s'il est majeur ou les représentants légaux de l'élève mineur ont la possibilité de faire appel de cette décision auprès du Recteur de l'Académie de Paris dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la notification écrite de la sanction
- > ce recours est un préalable à la saisine du tribunal administratif
- > cet appel n'est pas suspensif de la décision et la sanction demeure immédiatement exécutoire. La sanction sera notifiée et confirmée le jour même par lettre recommandée avec accusé de réception.

La séance est levée à 10h15.

Le Secrétaire de séance
Yves TAGAWA

Signature 

Le Président du conseil
Eric THIMONIER, Principal

Signature 